



Thinking Africa

NOTE DE RECHERCHE

Gouvernance sécuritaire et culture politique des déplacés internes du Territoire de djugu en Province de l'Ituri

De 2017 à 2020

Par :

- 1. Touré Maliaka Sefu*
- 2. Christian Utheke Udongo*
- 3. Roger Tshibangu Milambo*
- 4. Prince Lonu Lotsima*

-
- 1. Politologue, doctorant à l'Université de Kisangani (République Démocratique du Congo).*
 - 2. Chef des Travaux à l'Université de Bunia et Diplômé d'Etudes Supérieures en Droit International Public, (République Démocratique du Congo).*
 - 3. Doctorant en droit public à l'Université de Kisangani l'Université et Assistant en Faculté de Droit de l'Université Libre de Kisangani (République Démocratique du Congo).*
 - 4. Assistant à l'Université de Bunia et au Centre de Recherche en Langues et Cultures Africaines/Kisangani, (République Démocratique du Congo).*

Résumé

La crise politique ayant secoué la nouvelle Province de l'Ituri depuis l'effondrement de l'Ex Province Orientale a atteint son point culminant suite principalement aux attaques à connotation tribale dans le territoire de djugu. Ceci n'est resté sans conséquence sur la trame des attitudes et des orientations individuelles que partagent les membres d'un système vis-à-vis de la politique.

Cette note d'opinion tente de comprendre si la belligérance telle que celle dans laquelle le territoire de djugu est immergée peut-elle contribuer de façon directe ou non à l'inaction de la population rescapée vis-à-vis de la politique. En plus, elle vise à déceler la forme de la culture politique à laquelle la population rescapée de ce territoire correspond et chute par un examen des critiques de cette population meurtrie à l'égard de la gouvernance en matière sécuritaire.

Contexte

Cette note d'opinion s'insère dans un contexte politique hérissé, où l'on assiste à une duplication des événements macabres vécus les années antérieures mais cette fois, avec deux annotations spécifiques : premièrement et en paradoxe à tout ce qui se furent perpétrés par le passé, tout en écartant une thèse de guerre tribalo-ethnique, elle passe en revue les influences que les

communautés et certaines corporations étatiques ou non étatiques ont dans ce théâtre ayant l'air revêche. En second lieu elle s'attelle à réfléchir autour de cette cadence assez véloce qui laisse perplexe certains acteurs engagés résolument dans la recherche de la paix.

Idées majeures

- Perpétrées par des groupes rebelles mieux identifiés, les attaques ont en leurs premiers temps ciblé les membres de la communauté hema avant de s'étendre aux membres d'autres communautés peuplant principalement le territoire de djugu, de mahagi, d'aru et d'irumu.
- Les activités meurtrières de ces groupes réfractaires ont entamé la culture politique de la population victime qui ne s'est pas empêchée dorénavant à condamner l'offre politique exprimée au travers la gouvernance sécuritaire étatique et se bâtir des mesures qu'elles estiment adaptées pour leur auto-prise en charge.

Problématique

- Quelle peut - être la culture politique des déplacés internes du territoire de djugu en Province de l'Ituri de 2017 à 2020 ?

- Quelles sont les conséquences de la mise en œuvre déficiente des politiques publiques en matière de sécurité en territoire de djugu, Province de l'Ituri de 2017 à 2020 ?

Mots - clés : Gouvernance sécuritaire, Culture Politique, déplacés, territoire de djugu

Co-auteurs

Touré Maliaka Sefu : Politologue, doctorant à l'Université de Kisangani (République Démocratique du Congo).

Christian Utheke Udongo : Chef des Travaux à l'Université de Bunia et Diplômé d'Etudes Supérieures en Droit International Public, (République Démocratique du Congo).

Roger Tshibangu Milambo : doctorant en droit public à l'Université de Kisangani l'Université et Assistant en Faculté de Droit de l'Université Libre de Kisangani (République Démocratique du Congo).

Prince Lonu Lotsima : Assistant à l'Université de Bunia et au Centre de Recherche en Langues et Cultures Africaines/Kisangani, (République Démocratique du Congo).

Abstract

The political crisis that has rocked the Ituri region since the collapse of the Ex Orientale Province reached its peak following mainly tribal attacks in Djugu territory. This has not been without consequences for the political culture of the population, which means the web of attitudes and individual orientations that the members of a system share with regard to politics.

Beyond scrutinizing the impact that deficient security governance can have on the political practices of battered populations, this research note aims to identify the form of political culture to which these populations correspond.

Keys-words: Security governance, Political Culture, displaced persons, djugu territory.

Introduction

De 2017 à nos jours, le territoire de djugu est demeuré le théâtre des guerres de tout genre. Elles sont commanditées principalement par la secte mystico-religieuse baptisée un peu tard la *CODECO*, subdivisée de nos jours en cinq factions⁵¹.

⁵¹ Alliance pour la Libération du Congo « ALC » /CODECO, opérant dans les monts bleus, groupement bedu ezekere (secteur Walendu Tati) sous le commandement de Monsieur Maki Ghessi Justin alias Petit loup de la montagne et qui avait signé irruption spectaculaire dans la ville de bunia à l'aube du 04 septembre 2020, sous le regard amorphe de toutes les autorités et forces loyalistes en présence; l'Union des Révolutionnaires pour la Défense du Peuple Congolais

« URDPC »/CODECO, opérant dans le secteur de walendu djatsi, groupement tsili sous le commandement du sieur Bassa Guerschom ; Armée de la Révolution pour la Défense Peuple Congolais « ARDPC »/CODECO dont le Leader est Monsieur Ngabu Ngawi dit Songa Mbele Olivier, successeur de Monsieur Ngudjolo Justin péri sur le champ de bataille en mars 2020 et cité comme Précurseur du Mouvement

S'appuyant sur un cahier de charge dont le contenu n'a jusqu'alors été diffusé qui ferait, cependant, allusion non seulement à une redistribution de la justice en ce qui concerne la délimitation de l'espace foncier qui trouve soubassement dans le flux migratoire entre 16^e, 17^e et 18^e siècles, la CODECO combattrait de surcroît pour la reconnaissance sociologique de sa branche armée pour son intégration au sein des forces armées de la République Démocratique du Congo et partant, de la transmutation de sa branche politico-administrative en parti politique.

Cependant, face à une certaine résistance quelque peu féale mise en rail par l'Etat congolais, le délire de cette milice meurtrière n'a manqué d'affecter singulièrement la population des territoires de djugu, mahagi et plus récemment d'aru à travers des massacres à grande échelle, des déplacements massifs et forcés des populations, des pillages et destructions méchantes.

L'on a cessé de démontrer que dans plusieurs parties de la province, le nombre de sites d'hébergement n'a fait que se multiplier, augmentant de plus en plus les besoins humanitaires : les activités croissantes des hommes armés non identifiés ont entravé la

rebelle CODECO ; les Assaillants de Gutsi qui opèrent en électron libre dans les villages de gutsi et ndjaudha en secteur de walendu Djatsi ; et, la Force de Défense contre la Balkanisation du Congo/CODECO, opérant également en cheval entre le secteur de walendu djatsi, dans la zone minière, et le secteur walendu pitsi vers le

libre circulation des personnes et des biens dans la zone⁵², et entamé la culture politique des déplacés internes du territoire de djugu. Au regard de ce tableau sombre brossé ci-haut, il y'a lieu d'émettre les interrogations suivantes :

Quelle peut - être la culture politique des déplacés internes du territoire de djugu en Province de l'Ituri de 2017 à 2020 ?

Quelles sont les conséquences de la mise en œuvre déficitaire des politiques publiques en matière de sécurité en territoire de djugu, Province de l'Ituri de 2017 à 2020 ?

Pour mener ces recherches, le recours à la méthode systémique tirée du courant fonctionnaliste, et, soutenue par la technique de questionnaire ouvert s'est révélé d'une importance majuscule.

Pratiquement, comme système politique isolé, les dirigeants politiques reçoivent des demandes, des propositions, de la part de la société civile, des élus provinciaux et/ou nationaux, originaires ou non de cette partie en proie aux violences, des organisations des défenses de droit de l'homme, d'une association de fait dénommée G5-A (groupe de cinq communautés victimes et alliés) et de tant d'autres structures. Ces demandes sont traitées dans une boîte noire qu'est le pouvoir

groupement Linga, sous le commandement de Monsieur Tchui Mutambala.

⁵² Note de plaidoyer pour le renforcement de la protection des civils dans les territoires de djugu, de Mahagi, d'Irumu et de la ville de Bunia, Cluster protection provincial de l'ituri, rdc, 2019, p1

politique. De cette boîte sortent les décisions ou les mesures applicables. Ainsi, l'ensemble de ces mécanismes (inputs et outputs) forment les données auxquelles sont issues les décisions sous forme d'information sur la culture politique.

Par ailleurs, en appuie à la méthode systémique, une sensibilisation a été faite sur les sites de déplacés, et certaines familles d'accueil en vue de sceller les questionnements y afférents par des données empiriques recueillies sur les sites.

En outre, en dehors de certaines familles d'accueil approchées et des sites d'hébergement de Bunia (kolomani, ISP et kigonze), pour des raisons de verticalité expérimentale, les attouchements non proportionnels sont demeurés tout à fait constants avec ceux d'autres sites tels que iga-barrière, lopa et gina sur les collines longeant la route nationale numéro 27, et ceux du site de kasenyi situé au sud irumu et ayant beaucoup plus hébergé les déplacés provenant de joo, kafé, nyamamba, fitchama, gbi et lonyo, toutes les localités de djugu au versant occidental du Lac Albert.

I. Notion sur la culture politique

La culture politique parce qu'elle permet de constituer un lien social au moyen de la reconstruction d'un passé commun et du partage de valeurs communes, tout en

proposant des tâches communes à accomplir ensemble, regorge deux concepts clés. Les attitudes d'une part et les orientations (vers la politique) d'autre part.

Les auteurs tels qu'Alain Lancelot et Jean Meynot⁵³ décrivent les attitudes politiques par des attitudes sociales formées par rapport à des situations politiques qui sont des situations sociales considérées sous l'angle du pouvoir c'est-à-dire du gouvernement ou de la survie de la société.⁵⁴ L'orientation politique est pour sa part une la détermination politique prise par une personne vis-à-vis d'un fait politique quelconque.

Cependant, il convient de souligner que dans une même région, la culture politique varie selon les individus et les groupes dont il est composé. Dans une même région en effet les individus peuvent avoir des attitudes et des orientations diverses à l'égard du système politique : l'éducation reçue, l'instruction reçue, la position sociale occupée, l'appartenance à un groupe, les croyances religieuses, les expériences individuelles et collectives vécues,...expliquent leur diversité culturelle.

Dans cette littérature, il se dégage que la participation politique et la socialisation politique constituent le socle de la compétence citoyenne et de la culture politique de la

⁵³ Meynaud J. et Lancelot A., *les attitudes politiques*. Paris, PUF, 1964, 128 pp. 2^{éd} revue. Collection: Que sais-je? n° 993.

⁵⁴ Idem

population meurtrie, les expériences de certains sites des déplacés et certaines familles d'accueil.

I.1. Participation politique et souveraineté populaire

La réflexion sur le faible niveau de participation politique d'une population contraint de poser la question de savoir s'il faut condamner l'offre politique gouvernementale en matière sécuritaire ou en faire porter la responsabilité aux individus eux-mêmes ?

En effet, la non participation involontaire ou volontaire de la population à la vie politique, la défaillance des gouvernants vis-à-vis des gouvernés constituent autant de faits pouvant expliquer cette faible participation à la vie politique telle que ci-haut suscitée.

En effet, la non participation involontaire résulte de quelques facteurs dont l'âge, le sexe, le bas niveau d'instruction, les conditions socio - économiques, la nature de certains problèmes auxquels on est confronté, les expériences malheureuses vécues, le cadre géographique dans lequel on se trouve et le manque d'institution d'encadrement civique et politique.

A l'exemple, la non participation volontaire se manifeste par le fait du désenchantement des individus membre du système à l'égard des politiques, ce qui ouvre voie soit à tourner le dos aux phénomènes

politiques; soit encore une implication citoyenne farouche en faveur du changement de la donne résultant du caractère fauve que les gouvernants revêtent à leurs pouvoirs.

I.1.1. La Socialisation Politique

La socialisation politique a bel et bien deux finalités complémentaires, l'une est d'avantage social alors que l'autre est individuelle. D'abord si l'on se place du point de vue du système social comme l'ont établi les politistes fonctionnalistes des années soixante tels que G. Almond, Verba et Powell, la socialisation politique est un mécanisme de régulation ou de stabilisation en ce sens que la socialisation politique, en transmettant la culture politique, assure en quelque sorte la permanence, voire la pérennité et la cohésion du système politique en place. Du côté de l'auteur social, la finalité de la socialisation politique devient son insertion dans ces différents groupes d'appartenance via la construction de son identité politico-sociale.

La notion de la socialisation politique implique donc l'idée d'un processus par lequel les agents socialisateurs ci - haut cités procéderaient soit par accommodation soit par assimilation par la société globale de certains comportements, attitudes ou valeurs publics. L'objectif étant de les inoculer dans l'univers politique ; influencer les composants politiques de l'univers politique à participer à la gestion de la « res publica ». Il s'agit donc de la recherche de la création et de la mise en place d'une culture politique.

1.1.2. Culture Politique

Il est question ici de présenter, interpréter et analyser les résultats issus du questionnaire d'enquête relatif à la culture politique des déplacés internes hébergés dans divers sites.

Explicitement, il a été tiré un échantillon de soixante-quinze personnes (75) réparties non seulement entre différents sites de réfugiés tels que décrits précédemment, mais aussi d'un certain nombre de ressortissants du territoire de djugu touchés de près ou de loin par les atrocités de ces trois dernières années. Le critère de l'âge, sexe et du niveau d'instruction a été pris en compte.

2.1. Identification de l'échantillon

Tableau n° 01. Sexe des sujets enquêtés

N°	Sexe	Effectif	Pourcentage (%)
1	Masculin	50	66,6
2	Féminin	25	33,3
Total		75	100

Commentaires : Sur un total de 75 sujets enquêtés, tel que décrit le tableau ci - haut, 50 ont été de sexe masculin et correspondent à 66.6%, 25 sujets ont été de sexe féminin et correspondent à 33.3%. Cet échantillon bien qu'hétérogène, offre une inclinaison basse du côté de la droite féminine pour

certaines raisons dont les plus motivationnelles :

- Les femmes ont une physiologie qui ne leur permet pas de s'occuper de la vie politique comme des hommes. Elles sont enceintes pendant plusieurs mois, période pendant laquelle elles ne peuvent pas participer à la vie politique aussi activement que les hommes. Elles s'occupent de façon permanente des travaux de ménage. Ainsi les femmes n'ont pas assez de temps pour s'occuper de la vie politique comme les hommes.
- Généralement en des milieux rustiques comme ceux ayant enregistré les bévues de groupes armés en premier temps, les femmes sont moins instruites que les hommes, ce qui se répercute défavorablement sur leur prise de connaissance politique, par conséquent elles n'ont pas d'intérêt dans la vie politique.

Outre ces deux raisons, il convient de souligner que le gros des enquêtés est composé des villageois c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas beaucoup instruites en matière de formation scolaire et/ou académique parce qu'écoulant beaucoup de leur temps dans des travaux champêtres, de la chasse et/ou de l'élevage.

Tableau n° 02. Age des sujets enquêtés

N°	Age	Effectif	Pourcentage (%)
1	18 – 27 ans	17	22.6
2	28 – 50 ans	35	46.6
3	51 – 65 ans	23	30.6
Total		75	100

Commentaires : Nos enquêtés sont regroupés

dans le tableau ci-haut d'après leurs âges. L'âge constituant un facteur qui influe sur la non participation politique, sous son action, généralement les enfants, les plus jeunes et les plus âgés affichent une certaine apathie à l'égard des questions politiques. En effet, sur un total de 75 sujets enquêtés, 17 avaient un âge correspondant à la tranche d'âge de 18 à 27 ans et couvrent 22.66 %. 35 sujets enquêtés avaient chacun un âge se situant dans l'intervalle d'âge de 28 à 50 ans, une période prouvée sociologiquement active où les individus s'occupent directement ou indirectement des affaires ou de la chose publique. Ces 35 sujets enquêtés correspondent à 46,6%. Enfin, 23 parmi nos enquêtés avaient chacun un âge compris entre la tranche d'âge de 51 à 65 et

correspondent à 30.6%. Il en ressort que ce sont plus les sujets dont l'âge nage dans la tranche 28 et 50 ans qui se sont vus intéressés par cette recherche.

Tableau n°03. Niveau d'études de sujets enquêtés

N°	Niveau d'étude	Effectif	Pourcentage (%)
1	Primaire	18	24
2	Secondaire, Professionnel et Humanitaire	45	60
3	Supérieur et Universitaire	12	16
Total		75	100

Commentaires : Le tableau ci-dessus reprend

les enquêtés par niveau d'Etude. Le niveau d'études ou d'instruction étant un facteur qui peut conduire les individus à prendre connaissance non seulement de leur droit vis-à-vis des dirigeants mais aussi des possibilités que les dirigeants ont pour satisfaire leurs différents besoins, ce qui les empêchent de participer à la vie politique en adressant aux dirigeants politiques les demandes politiques sous forme des revendications, des pétitions, etc. Partant, sur un total de 75 enquêtés, 18 ont eu un niveau d'études primaires soit 24 %. 45 un niveau d'études

secondaires, professionnelles et/ou des humanités et correspondent à 60%, et, 12 un niveau d'études supérieures et/ou universitaires, et, correspondaient à 16 %.

II. Interprétation des résultats issus du terrain

Les attitudes et orientations politiques des masses couvrent un champ très vaste en science politique. Dans cette littérature, son évaluation est assise sur trois axes qui sont les suivants :

1. Sur le plan de la sécurisation de populations et de leurs biens, comme mission traditionnelle d'un Etat responsable (La Gouvernance sécuritaire).
2. Sur le plan des mesures citoyennes à entreprendre en cas de défaillance de l'Etat (La nature de la Culture Politique).
3. Sur le plan des impacts de décisions citoyennes sur le vécu et l'essor du territoire en guerre (Les conséquences de la mise en œuvre déficitaire des politiques publiques en matière de la sécurité).

II.1. Un problème de Gouvernance dans le secteur de sécurité

La notion de la gouvernance dans le secteur de la sécurité ne peut se comprendre que dans la mesure où elle est située dans les missions de l'Etat et partant, de celles que l'Etat confie à l'administration publique, instrument à partir duquel il agit.

Charles Debbasch distingue, dans une classification des missions de l'Administration en fonction du but, les missions externes et les missions internes. Par missions externes, il entend les missions entreprises directement à l'intention du public par l'Administration⁵⁵. Il s'agit des missions traditionnelles de l'Etat (maintien de l'ordre public, défense du territoire national...) et les missions modernes (intervention dans le domaine économique et social, etc). Par missions internes, il entend celles qui concernent la marche interne de la machine administrative⁵⁶

Au sein des missions externes, Charles Debbasch distingue les missions de souveraineté et les missions économiques et sociales. La notion de sécurité des personnes et de leurs biens se situe dans les missions de souveraineté. Il s'agit de la mission de police laquelle consiste à assurer le maintien de l'ordre, protéger les personnes et les biens en prévenant les crimes et les délits, en assurant

⁵⁵ Debbasch, C., *Science administrative*, Paris, Dalloz, 1980, p.50

⁵⁶ Debbasch, *opp.cit*, p.50

le règlement des conflits sociaux et individuels par la mise en place des organes judiciaires ou des organismes de conciliation.

Par ailleurs, en Territoire de djugu, l'enlèvement de l'insécurité qui perdure dans le temps est un vrai cauchemar pour les populations civiles locales empêchées de vaquer librement à leurs activités, sources d'approvisionnement en nourritures et de revenus pour leur survie. D'une autre formulation, l'adversité a exacerbé la pauvreté au sein de cette population déjà démunie et défavorisée par des attaques meurtrières lui imposées par des groupes armés. Triste constat, ces attaques se poursuivent nonobstant les multiples opérations militaires menées par les Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) appuyées par les forces de la mission des Nations unies en RDC.

Au regard de ces actes de violences, les miliciens du CODECO restent les principaux auteurs et acteurs de l'insécurité qui règne dans ce territoire au Nord de la RDC.

Il a été question ici de requérir les perceptions de la population victime de ces attaques à l'égard de la gouvernance étatique en matière sécuritaire. Ainsi, au travers tout ce qui se décime comme guerres et corolaires, il a été question de comprendre si l'Etat congolais a-t-il pris en charge ses responsabilités centrées sur la sécurisation des

personnes et de leurs biens. Si oui pourquoi, si non pour quoi ?

Tableau 4. Points de vue relatifs à la tâche régalienne de l'Etat : sécurité de la population et de leurs

Question.	Réponse semi-ouverte.	Sexe				TG F	%
		Masculin		Féminin			
		Fréq.	%	Fréq.	%		
Est-ce que l'Etat congolais s'assure-t-il de sa responsabilité de la sécurité des personnes et de leurs biens?	Oui, parce qu'au travers son armée et sa police, il combat tous ces groupes réfractaires terrorisant la population civile	06	12	11	44	17	23
	Non, parce que l'Etat ne fait qu'observer de façon sommaire le mouvement de déplacements de la population sans dissuader les groupes rebelles CODECO	44	88	14	56	58	77
Total		50	100	25	100	75	100

Source : Questionnaire d'enquête

Commentaires : Sur un total de 75 personnes interrogées, 50 ont été de sexe Masculin et 25 de sexe féminin. A la question de savoir si l'Etat congolais s'assure-t-il de sa responsabilité, à savoir : la sécurité de personnes et de leurs biens, 17 sujets enquêtés soit 23% de l'échantillon ont estimé que l'Etat s'assure de son rôle à travers l'armée et la police qui l'une combat les réfractaires terrorisant la population civile et les astreignant à des fuites et l'autre s'occupe de l'encadrement de ces personnes vulnérables jusque soit dans les sites de déplacés internes implantés en

province, soit dans leurs villages respectifs. 58 enquêtés soit 75 % de l'échantillon ont par contre estimé que l'Etat est dépassé d'assurer leur sécurité en s'illustrant plutôt par un immobilisme saumâtre scellé par des crises de confiance et de commandement auxquelles s'ajoutaient à un moment donné la non maîtrise du terrain et de tous ses enjeux.

II.2. Les mesures citoyennes à entreprendre en cas de défaillance de l'Etat

L'ampleur de la crise sécuritaire dans le territoire de djugu stimule des citoyens à envisager certains paramètres de contournement ou de l'assujettissement de l'Etat. Ainsi, la détermination citoyenne dans ces démarches semble indiquer un changement dans la fabrique des politiques de sécurité, au regard entre autres de la place centrale de la société civile dans ce processus comme le souligne d'ailleurs Kadidiatou Ali Gazibo : « dans une pareille configuration, l'État perd son monopole de 'faiseur' de paix et devient un acteur parmi tant d'autres »⁵⁷.

Ainsi, des échanges avec les enquêtés par rapport à des mesures citoyennes à entreprendre à cas de la défaillance de l'Etat, deux séries d'actions se révélaient indispensables.

1. Création des mouvements subversifs et d'auto-défense.

En pleine guerre déclenchée par les miliciens de la CODECO composée essentiellement des membres de la communauté lendu, deux mouvements rebelles sont nés pour tenter de se protéger ou protéger les membres de sa communauté contre les exactions perpétrées jusqu'alors par les fils égarés lendu de CODECO à l'endroit principalement des peuples alur, hema, mambisa, ndo okebo et nyali/kilo.

- a) Le premier est dénommé « zaïre », d'une auto-défense, est créé en février 2020 principalement par certains fils des communautés victimes sans en bénéficier formellement de l'appui de ces dernières. Jusqu'à une époque, il était prouvé qu'elle combattait pour la plupart les miliciens de l'URDPC/CODECO. Néanmoins, avec les répercussions purement communautaires que cette rébellion entraîne, certains fils égarés lendu et bira se résolurent de créer vers juin 2020 une milice dénommée Force de défense contre la balkanisation du Congo

⁵⁷ Gazibo K.A., *Les crises africaines : de l'élargissement du concept à la reconfiguration des acteurs de la sécurité* in Gazibo et C. Moumouni (dir),

« Repenser la légitimité de l'Etat africain à l'ère de la gouvernance partagée », (Québec, PUQ), pp 83-101

(FDBC), opérant en secteur walendu djatsi et secteur de Banyali-Kilo et visant formellement à combattre contre le projet de la balkanisation du pays et lutter contre l'exploitation illégale et abusive des richesses de la RDC en général et de l'Ituri en particulier.

- b) Le deuxième qui a vu le jour en juin 2019 est un mouvement subversif né de l'entreprise de certains dissidents de la branche armée du FRPI et de quelques fils bira s'estimant blessés par la marque de la considération de l'autochtone par des autorités politico-administratives locales. Il se nomme FPIC (Force Patriotique Intégrationniste du Congo) et opère pour la plupart au Nord et sud-ouest du territoire d'Irumu et a sa base arrière dans la forêt du groupement tchini ya kilima, village bandiboki, en chefferie d'andisoma, dans le territoire d'irumu.

Par ailleurs, un troisième qui ne se rapporte pas totalement à cette feuille d'analyse mais dont l'on essaie d'établir une juxtaposition par rapport à diverses forces en présence demeure jusqu'ici moins connue à cause de son inactivisme. Il est dénommé Force de Résistance Indru à Tchabi, « FRITCH » et est une milice d'autodéfense dont les marques ont été observables depuis le mois de Mai 2020. Il a pour objectif clair la lutte contre la présence des hutu

rwandophones, dit banyabwisha, en chefferie des bahema mitego boga et tchabi.

Au regard de cette panoplie d'insurrections, il se déduit que les communautés dont certains fils égarés ont décidé de prendre les armes l'ont fait soit pour s'attaquer à d'autres, soit pour se protéger. L'on assiste ainsi à une détérioration de la soierie humanitaire ornée sur base d'un rapprochement charitable entre les communautés. A titre illustratif, dans une série de déclarations diffusées à la presse locale en date du 24 juillet 2020, les communautés hema et bira s'accusèrent mutuellement d'entretenir des groupes d'auto-défense dans le territoire d'irumu dans la Province de l'Ituri. Les bira dénoncent les exactions commises par la milice zaïre dont la majorité des combattants seraient des hema. De leur côté, les hema ainsi que les alur dénoncent des cas de meurtres et pillages de vaches et des produits champêtres par le groupe armé FPIC à majorité Bira.

De leur côté, certains extrémistes lendu n'encouragent pas leurs fils de déposer les armes tant que la milice zaïre qu'ils soupçonnent d'être entretenue par l'armée loyaliste ne l'a pas fait officiellement.

2. Marche pacifique de protestation contre l'insécurité grandissante, l'appel à des villes mortes et à l'incivisme fiscal.

Certains leaders locaux et une corporation des communautés victimes (G5-

A) ont entrepris des marches pacifiques et appeler à maintes reprises les populations à observer des journées villes mortes ⁵⁸. D'autres par contre ont ouvert voie à une suspension du paiement des taxes et impôts par la population contribuable/assujettie durant des bons moments sur toute l'étendue de la Province de l'Ituri ⁵⁹, en attendant l'engagement palpable et soutenu du gouvernement pour l'éradication définitive du phénomène des assaillants ici identifiés.

La question posée à ce stade a été la suivante : que pensez-vous faire ou soutenir pour exiger de l'Etat sa responsabilité en la quasi-absence d'une restauration réussie de la paix dans cette partie du territoire national.

Tableau 5. Points de vue relatifs aux mesures citoyennes à entreprendre en cas de la persistance de l'insécurité.

Question.	Réponse semi-ouverte.	Sexe				TGF	%
		Masculin		Féminin			
		Fréq.	%	Fréq.	%		
Que pensez-vous faire ou soutenir pour exiger de l'Etat sa responsabilité en la quasi-absence d'une restauration réussie	(3) Autre, faire confiance au Gouvernement	06	12	05	20	11	14.66
	(2) Appui à des mouvements populaires et pacifiques et incivisme fiscal	34	48	10	40	34	45.33
	(1) Appui à la restauration de la paix et à la sécurité	20	40	10	40	30	40
	Total	50	100	25	100	75	100

Source : Questionnaire d'enquête

Commentaires : Sur un total de 75 personnes interrogées, 50 ont été de sexe Masculin et 25 de sexe féminin. A la question de l'engagement citoyen ou l'appréciation de la population meurtrie par rapport à l'absence de restauration d'un état de droit, où leur sécurité passe comme une garantie, 34

⁵⁸ Ces appels à ville morte sont légion. A titre d'exemple, dans un communiqué de presse du 17 Mars 2020 l'Association Culturelle Ente soutenue par les communautés Alur et l'Association Lori, regroupant les Lendu a appelé à trois journées de ville morte et à l'issue de laquelle quatre communautés (Hema, Alur, Mambisa et Ndo-Okebo) ont fait un ultimatum de 15 jours au Gouvernement Congolais afin que ce dernier mette fin à la malice Codeco et qu'il intervienne en Ituri avec la proclamation au préalable d'un " état d'urgence"

⁵⁹ La coordination de la société civile de l'Ituri en collaboration avec l'Union des associations culturelles pour le développement de l'Ituri (UNADI) ont décrété en date du 20 Mars 2020 30 jours d'incivisme fiscal sur toute l'étendue de la province pour protester contre la recrudescence de l'insécurité dans le territoire de Djugu suite aux attaques perpétrées par les miliciens de CODECO. De meme, dans une déclaration lue à la

presse en date du 14 Avril 2020, les Forces vives de l'Ituri constituées de la société civile et de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) ont décrété lundi 13 avril l'incivisme fiscal sur toute l'étendue de la province. Elles ont relevé des nombreuses exactions commises depuis une semaine par le groupe armé CODECO en territoire de Djugu. Il s'agit de l'incendie de sept véhicules contenant des marchandises, le meurtre des dizaines des civils innocents. Tout cela au vu et au su des forces de l'ordre et des casques bleus de la MONUSCO qu'elles accusent de ne pas être efficace. Face à ce décor, la société civile, la FEC et l'UNADI (Union des associations culturelles pour le développement de l'Ituri) ont décrété l'incivisme fiscal jusqu'au rétablissement de la paix en Ituri et le départ de la MONUSCO de l'Ituri.

sujets enquêtes soit 45.33 % dont 24 hommes et dix femmes ont estimé acclamer et apporter les appuis aux marches pacifiques, à des appels à des villes mortes et à l'appel à l'incivisme fiscal. Par contre 30 sujets, soit 40 % manifestent un grand désir d'appuyer et/ou acclamer la création des mouvements subversifs et ceux d'auto-défense pour contraindre l'Etat à s'investir rigoureusement dans la recherche de la paix. Paradoxalement, 14.66% se sont réservés parce que pour nombreux il suffit de faire confiance à l'armée et de collaborer avec cette dernière pour dénicher l'ennemi.

II.3. Des impacts de décisions citoyennes sur le vécu et l'essor du territoire en guerre

Le territoire de djugu devenu un ventre mou des atrocités depuis décembre 2017 n'est pas à sa première presse. Pour rappel et ainsi qu'il a été établi dans une note d'analyse politique⁶⁰, l'histoire belliqueuse de cette

partie du territoire national concorde avec les dynamiques migratoires des 16, 17 et 18^e siècles, auxquelles y est encollée la ruse métropolitaine convertie par la suite à un problème psychologique issu de l'accès non orthodoxe des peuples Bbale et hema aux services sociaux de base.

Les premiers conflits entre les communautés lendu et hema ont eu lieu vers 1919, 1977 et 1989 et à la base de desquels, les membres de la communauté lendu revendiquaient soit les propriétés foncières, soit encore disaient venger le mauvais traitement qu'ils ont subi de la part des hema dont nombreux ont été préposés à des postes de responsabilités après le départ du blanc. Des derniers conflits ayant surgi en 1999 entre ces deux communautés, des enjeux fonciers et la mauvaise distribution de la justice ont été évoqués comme la principale raison ayant mis la poudre au feu, lorsque Dan Fahay⁶¹ confia que le début de la guerre était lié aux actions et événements spécifiques dans la collectivité des walendu pitsi.

Concrètement comme il est fait mention dans un rapport de Human Rights Watch⁶² rendu public en 2003, ce conflit a débuté en juin 1999 lorsqu'un petit nombre d'hema auraient tenté de soudoyer des autorités

⁶⁰ Mbuna Henri et alii., *La Province de l'Ituri en République Démocratique du Congo face aux cycles des violences en répétition. Essai d'une analyse comparative des dynamiques de 1999 à 2003 et de 2017 à 2019*, European Scientific Journal, ESJ, vol 15, n°35 (2019), p105

⁶¹ Fahey, Dan, 2011, "The Trouble with Ituri," African Security Review, p.110.

⁶² Human Rights Watch 20 Juillet 2003, Vol. 15, No. 11 (A) p.20

locales afin qu'elles modifient les registres de propriété foncière en leur faveur dans la zone de walendu pitsi qui fait partie du district d'ituri. Ils auraient utilisé de faux papiers pour expulser les habitants lendu de leurs terres comme le pensent certains lendu du coin. Partant, l'ingérence de l'Ouganda, puissance dont la présence concorde avec l'avènement de la guerre contre l'AFDL, eut empiré la situation lorsque le Brigadier James Kazini nommé en Juin 1999 Madame Adèle Lotsove, une hema, gouverneur des districts de l'ituri et du haut uélé (composantes de l'ancienne province orientale aux cotés de la Tshopo et Bas-Uélé) qu'il érige en Province.

Jusqu'en août 2002 des Bbale qui accusèrent l'Ouganda et le Rwanda de cautionner une épuration ethnique⁶³ dirigés contre eux et obtiennent grâce à l'appui secret de l'ex Major Lopondo leur intégration massive au sein de l'armée, « APC », (Armée du Peuple Congolais), branche armée de la rébellion de RDC/KML.

Vers la fin de l'année 1999, des membres de différentes communautés belligérantes signèrent un acte d'engagement qui apporta une accalmie relative. Cet acte, dénommé *l'accord de nyakasanza*⁶⁴, consacrait un retour des familles minoritaires d'outre mer dans les zones où leur ethnie était

dominante afin d'éviter d'être la cible de violences.

Près de deux décennies plus tard, en 2017, l'on assiste à une énième duplication des mouvements insurrectionnels à connotation tribale, lorsqu'en date du 5 juin 2017 le Père Florent Dhunji, prêtre lendu tire sa révérence alors qu'il était en séjour au presbytère de ses confrères abbés à drodro. Parce que l'église catholique est restée vague sur les circonstances de sa mort, laissant libre cour à toutes sortes de rumeurs ; cependant, il est plausible à ce stade d'affirmer que cette attitude de l'église est due notamment au fait qu'elle ne pouvait se prononcer sur un dossier qui était en justice et pour lequel la justice conclut par un classement sans suite faute de preuve de culpabilité pouvant attester que le Père Florent avait fait l'objet d'assassinat même si c'est la thèse qu'évoquent les Bbale jusqu'à ce jour et tard, certains lendu ont accusé les hema d'avoir élaboré un plan d'extermination de leurs frères, dont le prêtre serait la première victime.

Comme si cela était une voie de réponse à leur ombrage, le 17 décembre, un jeune lendu vole, après des altercations farouches, une cartouche de AK-47 à un soldat des FARDC vers le poste militaire d'uzi près de

⁶³ Déclaration de l'Association culturelle LORI du 16 Novembre 2002

⁶⁴ Accord du 29 Juillet au 04 Août par le comité de médiation des conflits au centre culturel de l'ituri à

nyakasanza. C'était juste au début des atrocités et a été facilité par Mme Lotsove dans le but d'établir la pacification de l'ituri. Le rendez-vous s'est soldé par la création d'un comité de pacification et de suivi.

ladedjo. Les enquêtes de l'armée facilitées par certaines femmes hema habitant les milieux environnants ont abouti à la rétention du jeune homme voleur.

La complicité étant établie de part et d'autre, un jour plus tard c'est dire le 18 décembre, deux femmes hema ont été attaquées par des jeunes lendu alors qu'elles travaillaient dans leurs champs, provoquant une réaction retour violente de la part des hema qui aurait brûlé un village lendu et incendié plusieurs cases. En retour, la jeunesse lendu a répondu par des raids, en brûlant plusieurs cases dans les villages hema de blukwa et maze et tuant plusieurs personnes du rang des hema.

Tout se passe entre les deux communautés et aucun groupe rebelle n'a su revendiquer ces attaques même si tous les faisceaux convergeaient vers un groupe de jeunes, essentiellement lendu, basé dans le secteur de walendu pitsi. Il aurait fallu attendre près de 24 mois pour que le gouvernement congolais identifie cette activité insurrectionnelle à une milice dénommée CODECO composée essentiellement des jeunes lendu et dirigée par un certain Justin Ngudjolo.

En janvier 2020, après l'escalade de violence dans la province voisine du Nord-Kivu, l'armée dégage ses positions en Ituri. Une voie libre s'offre aux miliciens lendu de la CODECO qui reprennent le contrôle d'une

vingtaine de villages dans les chefferies de bahema bajere et bahema-nord, dans le territoire de djugu. Ils marchèrent également sur un bon nombre de groupements de la chefferie de mokambo, les chefferies des djukoth, anghal, panduru, alur djuganda, war palara ainsi que la chefferie des walendu watsi dans le territoire de mahagi, et la quasi-totalité de walendu-pitsi, en djugu.

A ces jours, il nous revient de noter qu'aucune des communautés n'accepte de porter la paternité des exactions commises par ses fils égarés. De son côté, le gouvernement congolais a continué à fournir des efforts pour sécuriser les populations et arrêter ces désastres.

Sur le plan politique et sécuritaire, les belligérances en territoire de djugu n'ont pas manqué de laisser des empreintes sur le vécu des communautés et l'essor de ce territoire.

En effet, considérée dans sa globalité, il s'observe un désenchantement des victimes à l'égard du pouvoir public. A ce sujet, pour certaines personnes, c'est de plus en plus une occasion de confirmer et soutenir la thèse de la balkanisation, en renonçant à la collaboration avec les services de sécurité pour dénicher l'ennemi. Dans ces circonstances, les discours intercommunautaires sont demeurés sournois et hypocrites, ce qui a eu des répercussions graves non seulement sur les rapports intercommunautaires bâtis des siècles durant

sur l'harmonie et la fraternité, mais également sur la nature de la collaboration entre communautés et services de sécurité.

Néanmoins, il importe de noter que d'ores et déjà en mars 2020, les milices lendu ont subi une série de revers sur le terrain sans pour autant relâcher la pression exercée sur les civils. L'armée a, en effet, arrêté certains de leurs cadres et d'autres ont été tués, y compris Justin Ngudjolo lui-même, présenté comme péri le 27 mars à mokpa, dans le groupement de bubu, en territoire de djugu⁶⁵.

Dix-sept mois après son élection à la tête du pays, le Président de la République a effectué une visite éclair dans le territoire en guerre. Devant la presse, il conclue à une tentative de génocide et d'un complot commandité à un certain niveau et qui pousse à réflexion. De retour à Kinshasa, il décide de dépêcher une délégation d'anciens seigneurs de guerres en ituri pour sensibiliser les groupes réfractaires à déposer les armes.

Des stratégies montées par cette délégation ont été payantes du fait de la régression des hostilités par des groupes

armés et leur volonté manifeste d'adhésion au processus de démobilisation. L'Etat ne s'étant jamais prononcé positivement pour leur reddition totale, certains ont continué à commettre des exactions à l'endroit de la population civile, obstruant quelques fois et ce, par des mécanismes illégaux de récolte des fonds⁶⁶, les routes à la libre circulation des usagers.

Sur le plan socio-économique, la position géostratégique du territoire de djugu offre un désir à scruter les enjeux des foyers de conflits qu'il loge : au cœur des nouvelles violences, il n'a cessé été de démontrer des regards braqués sur les ressources naturelles de la région.

Dans leur configuration actuelle, les foyers des conflits sont localisés dans des zones minières et celles de la rive occidentale du Lac Albert, ce qui ont dû tout de même miner les incertitudes des opérateurs économiques qui, pour la plupart, ont revu leurs flux d'importations et d'exportations. Par conséquent, les mobilisations financières en faveur du trésor public aussi bien

⁶⁵ « Djugu : la société civile confirme la mort du chef rebelle Ngudjolo de la milice Codeco », Bunia Actualité, 27 mars 2020 ; entretiens téléphoniques de Crisis Group, acteurs de la société civile de Bunia, mars 2020. Le 13 mars, M. Ndalo, chargé des ravitaillements, est abattu par l'armée à Tshela, dans le secteur de Walendu-Djatsi. Le 17 mars, les services de sécurité arrêtent Raymond Tseni, responsable des contacts avec les groupes armés en Ituri et dans les provinces voisines, et Joseph Amula, alias Kesta, conseiller de Justin Ngudjolo, à Alha, dans le secteur de Walendu-Pitsi. Les services de renseignement les

transfèrent par la suite à Kinshasa. Voir « Ituri : le chargé des opérations et ravitaillement de la Codeco neutralisé par les FARDC », L'avant-Garde, 16 mars 2020 ; et « Djugu : deux grands leaders de la milice Codeco capturés par les services de sécurité », Bunia Actualité, 17 mars 2020.

⁶⁶ Les miliciens de l'URDPC/CODECO soumettent des usagers de la route nationale numéro 27 au paiement des taxes illégales dont le montant varie entre l'équivalent en franc congolais de 1 et 50 dollars américains.

provincial que national devraient, sans doute, régresser.

Conclusion

Des violences en Ituri, dans le Nord-Est de la RDC ont déjà fait plusieurs morts et près d'un million de déplacés depuis décembre 2017.

Initialement localisées dans le territoire de djugu, les attaques, de faible portée, ont d'abord été dirigées contre la communauté hema et les forces loyalistes entre lesquelles était établi un intérêt en matière sécuritaire et beaucoup plus de collaboration et dénonciation.

Par la suite, les activités insurrectionnelles commandées par la secte CODECO se sont dirigées contre les territoires voisins et continuer d'entamer la culture politique des déplacés internes hébergés pour la plupart dans des sites humanitaires aménagés pour ces fins.

Alors que pour mettre fin à ce nouveau cycle de violence, il apparaissait prudent de privilégier une stratégie visant à négocier la reddition des milices tout en soutenant non seulement la frappe militaire sévère à l'endroit des déviants mais aussi une série de dialogues plus vastes entre les communautés ituriennes, ce qui reste inquiétant et qu', au vu de ce tableau sombre d'insécurité brossé, chacune des communautés dont les fils ont pris les armes ne veut aucunement assumer la

paternité de ces milices, laissant s'enraciner une hypocrisie dangereuse dans la nature de dialogues qu'elles tiennent. Ainsi, de fond à comble, il se dégage de cette feuille d'analyse que la culture politique paroissiale reste la mère parmi tant d'autres en ce qu'elle offre un ralliement de chacune des communautés vers le plus grand désastre que l'histoire retiendra encore et toujours.

Note Bibliographique

1. Debbasch C., *Science administrative*, Paris, Dalloz, 1980, p.50
2. Gazibo K.A, *Les crises africaines : de l'élargissement du concept à la reconfiguration des acteurs de la sécurité* in Gazibo et C. Moumouni (dir), « Repenser la légitimité de l'Etat africain à l'ère de la gouvernance partagée », (Québec, PUQ), pp 83-101
3. Fahey, Dan, 2011, "The Trouble with Ituri," *African Security Review*, p.110.
4. Human Rights Watch 20 Juillet 2003, Vol. 15, No. 11 (A) p.20
5. Meynaud J. et Lancelot A., *les attitudes politiques*. Paris, PUF, 1964, 128 pp. 2^{éd} revue. Collection: Que sais-je? n° 993.
6. Mbuna Henri et alii., *La Province de l'Ituri en République Démocratique du Congo face aux cycles des violences en répétition. Essai d'une analyse comparative des dynamiques de 1999 à 2003 et de 2017 à 2019*, European Scientific Journal, ESJ, vol 15, n°35 (2019).